

Communication N° 04 - 2018 au Conseil communal

Séance du 21 mars 2018

**Boucllement du préavis N° 01-2016
Réseau informatique - interconnexion des bâtiments par
fibres optiques (FO)**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 850'000.00 accordé le 16 mars 2016 (préavis N° 01-2016), afin de compléter le réseau informatique communal par la réalisation de liaisons fibres optiques (FO) entre les bâtiments scolaires et divers autres immeubles communaux.




L'ensemble du projet a été réalisé conformément aux prévisions.

Le décompte final s'établit comme suit :

Montant du préavis	CHF	850'000.00
Total des dépenses du projet	CHF	840'593.68
Solde non utilisé	CHF	<u>9'406.32</u>

La somme de CHF 840'593.68 sera totalement amortie par annuités égales sur 20 années.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
		
G. Reichen		Ph. Steiner

Pully, le 21 mars 2018.